



L'ENSEIGNEMENT DE SCIENCES ET TECHNIQUES SANITAIRES ET SOCIALES AU LYCEE

PROGRAMMES ET REFERENTIELS

Les programmes et les référentiels de diplôme sont définis par des arrêtés ministériels publiés au Journal officiel (J.O.) de la République française puis au bulletin officiel du ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche. Ils constituent la référence officielle des enseignements et sont téléchargeables sur le site du CNDP, <http://www2.cndp.fr/>, publications administratives.

Ce sont les programmes avec leurs commentaires qui, seuls, doivent servir de base à la construction des cours et à la définition des objectifs à atteindre. Les tables des matières des manuels ne doivent pas être considérées comme des substituts des textes officiels.

COMMENT TRAITER LE PROGRAMME ?

Le programme doit être construit en respect de la finalité de la formation dans laquelle il s'inscrit. Concernant l'enseignement de STSS, il doit être abordé en cohérence avec la finalité de la série ST2S telle que présentée dans l'introduction du programme de STSS. La lecture et l'appropriation de cette introduction est nécessaire à l'élaboration de la progression.

La première des tâches à accomplir est d'établir une **progression**. Cette progression se décline à plusieurs échelles.

- *A l'échelle de l'année*

Une année scolaire compte théoriquement 36 semaines de cours, mais la première semaine est généralement dédiée aux diverses formalités de l'accueil et de la prise de contact. Au lycée, suite aux charges d'examens, l'année scolaire effective des élèves est plus courte de quelques semaines ; on l'évalue généralement à 28 ou 30 semaines de cours. Le professeur qui connaît la dotation horaire prévue pour sa discipline doit, en s'aidant des indications horaires fournies pour chaque thème ou partie du programme,

répartir ce dernier dans l'enveloppe horaire globale annuelle dont il dispose effectivement.

○ *A l'échelle du trimestre*

La progression trimestrielle établie doit tenir compte des vacances, des jours fériés et intégrer la planification des principales interrogations écrites. Elle doit tenir compte de l'alternance des cours/TD/TP ou de l'organisation cours/séances en groupes à effectif réduit (GER).

○ *A l'échelle hebdomadaire*

Cela consiste à planifier sur la semaine, les séances d'une thématique étudiée en tenant compte de l'alternance des cours/TD/TP ou cours/GER, du travail à la maison et des évaluations.

La progression s'appuie, pour chaque thématique abordée, sur le **projet pédagogique bâti par l'enseignant**. Préparer une séquence revient à se demander quelles connaissances et compétences méthodologiques, au regard du temps dont on dispose pour le faire, on souhaite faire acquérir à ses élèves, en fonction de leur niveau. Elle nécessite une réflexion sur la construction du savoir (comment construire son enseignement ; approche didactique) et sur la stratégie pédagogique la plus adaptée. Ceci aboutit à l'élaboration de fiches séquence.

L'enseignement de sciences et techniques sanitaires et sociales est **un enseignement technologique** qui permet aux élèves **d'acquérir des connaissances et des compétences à partir du réel, qui s'appuie sur des relations avec les institutions et dispositifs concernés par la mise en œuvre des politiques sanitaires et sociales**. La démarche technologique faite d'analyses de situations, de mises en pratique, de transpositions, de similitudes et d'analogies va permettre aux élèves **de s'approprier par eux-mêmes des savoirs et des savoirs faire**.

LES RESSOURCES DISPONIBLES QUI AIDENT A TRAITER LE PROGRAMME

Le professeur dispose de diverses publications pédagogiques préparées à son intention pour l'aider dans sa mission d'enseignement.

- Les ressources mises en ligne et particulièrement en STSS le document d'accompagnement du programme.
- Les manuels scolaires : Le professeur consultera avec attention les manuels correspondant au niveau de la classe et également les livres du maître éventuellement associés. Le C.D.I. de l'établissement possède, en général, une collection plus ou moins complète des différents

manuels en usage. Le manuel est choisi librement par les professeurs lors du conseil d'enseignement et reste un support privilégié pour faire travailler les élèves en classe et en dehors de la classe. Pour autant, il est nécessaire **de faire preuve d'esprit critique dans l'utilisation que l'on en fait parce que tout manuel n'est que l'interprétation didactique d'un groupe de professeurs travaillant pour un éditeur privé**. Cette interprétation n'est pas toujours d'une fidélité absolue au texte officiel du programme. **Le professeur doit rester maître de ses choix et de sa démarche**. Le manuel n'est donc pour lui qu'un outil et non pas un modèle à suivre aveuglément.

Un professeur ne peut enseigner un programme qu'en renouvelant ses connaissances : il est donc nécessaire d'entretenir en permanence une culture universitaire. Des lectures scientifiques actualisées doivent donc s'ajouter aux lectures pédagogiques.

QUELQUES CONSEILS POUR DEBUTER

Avant la séance

- S'informer, avant toute préparation d'une séance, en lisant le programme et le document d'accompagnement, en lisant des ouvrages (livres des élèves + livres du maître quand ils existent) afin d'identifier les ressources utiles, en regardant les documents pédagogiques mis en ligne, en échangeant avec les collègues de la discipline mais aussi ceux des autres disciplines pour les aspects pluridisciplinaires (importance du travail d'équipe), en identifiant les notions et concepts difficiles à appréhender par les élèves, en anticipant les questions éventuelles des élèves, en vérifiant le matériel disponible et en faisant le point sur les expériences possibles.
- Travailler avec un ou des objectifs précis pour chaque séance : établir une problématique, concevoir une situation-problème, fil conducteur qui permet de mener le cours comme une démonstration appuyée par des activités de réflexion. Engager un cours à partir d'un questionnement.
- Favoriser la mise en activité des élèves et leur participation : concevoir une séance qui favorise le questionnement des élèves de façon à les rendre acteurs de leurs apprentissages et de leur propre formation. Envisager l'utilisation de leurs connaissances, l'appui de leurs expériences personnelles pour engager la réflexion.
- Penser aux moyens techniques tels que :

- Supports de travail (exploration, analyse, activités technologiques,...): photocopies, livres (penser aux ressources du CDI), diaporama, films, documents audio, documents numériques en ligne ou en local,...
- Supports de diffusion : micro-ordinateur, rétroprojecteur, tableau interactif, caméra connectée à un téléviseur, vidéo-projecteur (attention à la bonne visibilité pour chacun).
- Les documents distribués aux élèves doivent être de bonne qualité scientifique ou technique, actualisés, fiables et référencés. Ils doivent être soignés et réfléchis. Leur utilisation doit s'inscrire dans le respect des textes réglementaires en matière de reproduction à usage collectif d'ouvrages pédagogiques et du droit de la propriété intellectuelle.

Pendant la séance

- Tout au long de la séance, s'**assurer que les élèves suivent** bien la progression du cours et qu'ils comprennent et ce, d'autant plus que l'hétérogénéité de niveau est grande. Pour cela, **poser des questions aux élèves** et **analyser celles qui proviennent de la classe**. En cas de besoin, remanier l'information pour qu'elle soit mieux perçue, envisager une remédiation. **L'utilisation de la reformulation par les élèves eux-mêmes peut être un moyen pour s'assurer de leur bonne assimilation.**

D'une séance à l'autre

- Les travaux demandés aux élèves

D'une séance à l'autre, il est souhaitable de demander aux élèves d'apprendre le cours, de le compléter par la recherche et l'analyse de faits d'actualité en lien avec le questionnement du cours, ou de l'approfondir par la lecture d'articles, d'ouvrages, de dossiers documentaires dont les élèves sont amenés à rendre compte, ... L'élève peut être amené à préparer ou à réaliser certaines activités préparatoires au cours ou d'application du cours.

Le travail des élèves doit être vérifié par le professeur, ramassé ponctuellement pour contrôler la qualité de l'investissement et de la rédaction afin de formuler des conseils dans le cadre d'une évaluation formative personnalisée. La résolution et la correction des activités permettent de transmettre des méthodes de travail et de donner des exigences de rigueur aux élèves. Il faut penser aux fiches méthodes, aux fiches d'aides que les élèves pourraient concevoir. **Le choix des activités doit prendre en compte la diversité des élèves.**

L'ÉVALUATION : UN LEVIER MAJEUR ET DELICAT POUR L'ENSEIGNANT

- L'évaluation doit prendre en compte la liste des connaissances, capacités, compétences et attitudes définis dans les programmes. Le programme de sciences et techniques sanitaires et sociales du cycle terminal de la série ST2S fait référence à des degrés d'approfondissement présentés sous la forme d'une taxonomie à quatre niveaux. Il faut tenir compte de ces niveaux pour la formation comme pour l'évaluation.
- Il faut valoriser le travail de l'élève sans le décourager; ce qui lui est demandé doit être évalué et récompensé quand cela est bien fait.
- On distingue
 - L'évaluation diagnostique qui permet d'établir un diagnostic pour le professeur et pour les élèves. Elle se pratique donc en début de séquence et peut prendre la forme d'**interrogations** orales, volantes, nominatives et permettre ainsi la vérification des acquis et la réactivation des connaissances. Cette évaluation va avoir des conséquences directes sur la stratégie d'enseignement. Elle n'est accompagnée d'aucune note chiffrée.
 - L'évaluation formative qui se pratique tout au long de l'apprentissage. Elle permet d'informer les élèves et le professeur du degré d'atteinte des objectifs.
 - L'évaluation sommative qui se situe en fin de séquence. Elle sanctionne l'acquisition d'un apprentissage et est accompagnée d'une note chiffrée : sa nature, les travaux demandés, les compétences évaluées ... sont donc construits en cohérence avec l'enseignement (cours, activités technologiques) prodigué. Ces contrôles sommatifs, programmés, sont régulièrement organisés, de durée et de rythme variables selon les classes. Ils peuvent prendre différentes formes (interrogation de courte durée, devoirs surveillés plus longs, évaluation des capacités expérimentales,...).Le professeur doit bien cibler ce qu'il veut tester et le formuler clairement, en évitant les questions qui s'enchaînent et en ne testant pas, de façon répétitive, la même compétence.

Une correction soignée des copies avec des annotations claires, explicitant bien la nature des fautes, permet à l'élève de remédier à ses erreurs et de progresser.